

Catalogue des des formations



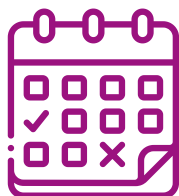


Catalogue de formations 2024

L'organisme de formation Différent et Compétent Réseau en quelques chiffres (2022)



1348 stagiaires



475 jours de formations



96 % de stagiaires certifiés



98 % de stagiaires satisfaits

L'organisme de formation Différent et Compétent est certifié Qualiopi

Qualiopi
processus certifié

REPUBLIC FRANÇAISE

La certification a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

Pour toute demande, contactez l'équipe ressources

Différent et Compétent Réseau
Rue Francis Monnoyeur - CS 70010
35538 NOYAL SUR VILAINE CEDEX



02 99 04 06 67



formation@differentetcompetent.org



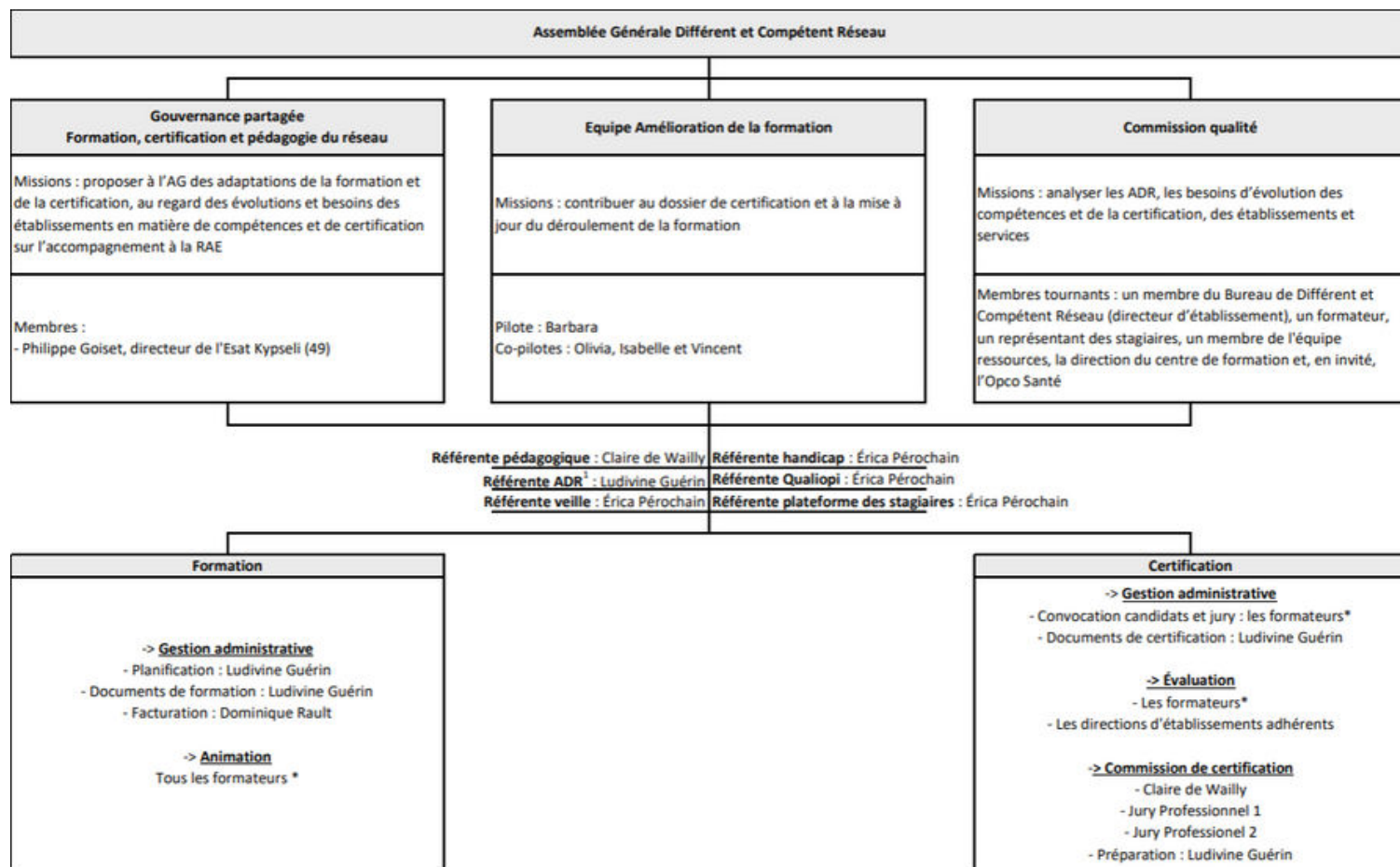
<https://www.differentetcompetent.org/>

Sommaire

- **L'organigramme de l'organisme de formation 3**
- **Les collectifs et coordonnées 4**
- **Les modalités d'inscription et l'accessibilité 5**
- **Les programmes de formation**
 - Formation à l'accompagnement de parcours RAE6
 - Formation Manager la RAE 8
 - Formation modulaire à la correspondance du dispositif 10
 - Formation : Le passeport compétences 12
- **Les conditions générales de vente 13**
- **Le règlement intérieur 14**



L'organigramme de l'organisme de formation



*Tous les formateurs :

Corinne BRANGENBERG / Barbara BREART / Barbara CHOUKROUN / Véronique BRUNET-BERTINEAUD / Isabelle CALDERON / Vincent GERARD / Mélodie KOEHREN / Elisa LE CORRE / Nicolas LE GUENNIC / Stella LUPO / Maurice MAKONG / Sylvie SIORAT / Laurent TOUTAIN

¹ ADR = Aléas, difficultés et réclamations



Les collectifs et coordonnées

3

COLLECTIF	CONTACTS	FONCTION DCR	MAIL
Différent et Compétent en AuRA	Sylvie MONTEIL	Coordo régional	s.monteil@differentetcompetent.org
	Oriane FEUERBACK	Coordo régional	o.feuerback@differentetcompetent.org
Icual Bretagne	Véronique BRUNET-BERTINEAUD	Coordo-formateur	v.bertineaud@differentetcompetent.org
	Stella LUPO	Coordo-formateur	stella.lupo@differentetcompetent.org
	Elisa LE CORRE	Formateur	e.lecorre@differentetcompetent.org
	Amélie LEPEROUX	Assistant	a.leperoux@icual-bretagne.fr
Areco	Nicolas LE GUENNIC	Coordo-formateur	n.leguennic@differentetcompetent.org
Différent et Compétent en Champagne-Ardenne	Valentin LEROY	Coordo régional	v.leroy@differentetcompetent.org
Différent et Compétent en Guyane	Laurent GALBADON	Coordo régional	l.galbadon@differentetcompetent.org
Différent et Compétent en Nord-Pas-de-Calais	Corinne BRANGENBERG	Coordo-formateur	c.brangenberg@differentetcompetent.org
	Léo GUILLET	Assistant	l.guillet@differentetcompetent.org
Différent et Compétent en Picardie	Barbara BREART	Coordo-formateur	b.breart@differentetcompetent.org
Différent et Compétent en Ile de France	Alexandra ELOI	Coordo régional	a.eloi@differentetcompetent.org
	Elisabeth MINKENG	Formateur	e.minkeng@differentetcompetent.org
	Sabine ALLOUCH	Assistant	s.allouch@differentetcompetent.org
Afresat Normandie	Laurent TOUTAIN	Coordo-formateur	l.toutain@differentetcompetent.org
	Maurice MAKONG	Coordo-formateur	m.makong@differentetcompetent.org
	Peggy MONTEIRO	Assistant	secretariat@afresat.fr
GCSMS RAE Aquitaine	Isabelle CALDERON	Coordo-formateur	i.calderon@differentetcompetent.org
	Valentina IORIO	Coordo-formateur	v.iorio@differentetcompetent.org
	Fleur BAKAN*	Assistant	aquitaine@differentetcompetent.org
Différent et Compétent en Limousin	Vincent GERARD	Coordo-formateur	v.gerard@differentetcompetent.org
Cristhal (Poitou-Charentes)	Mélodie KOEHREN*	Coordo-formateur	m.koehren@differentetcompetent.org
	Olivia LAIGO	Coordo-formateur	o.laigo@differentetcompetent.org
Différent et Compétent en Occitanie Est	Imphel KELOULI	Assistante	imphel.kelouili@unapei34.fr
Différent et Compétent en Occitanie Ouest - AREDER	Nathalie MAS	Assistante	nathalie.mas@unapei34.fr
	Marie DUTHIL	Coordo régional	m.duthil@differentetcompetent.org
Différent et Compétent en Pays-de-la-Loire	Nathalie GAUCHER*	Coordo régional	n.gaucher@differentetcompetent.org
	Laure LARGET	Coordo-formateur	l.larget@differentetcompetent.org

Modalités d'inscription

Les inscriptions se font :

soit auprès de votre **collectif régional**
(coordonnées dans l'onglet "collectifs" sur
le site internet)

soit en ligne **sur le site Différent et
Compétent Réseau** pour les personnes
qui ont un accès (dans l'onglet
"manifestations")

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation sont invitées à contacter Erica Pérochain (référente handicap au sein de l'organisme de formation) :

e.perochain@differentetcompetent.org

L'organisme s'engage à adapter la formation aux situations et profils des personnes : contenu, accompagnement et suivi.

Formation à l'accompagnement de parcours de Reconnaissance des Acquis de l'Expérience

- Dispositif Différent et Compétent -

différent
compétent
RÉSEAU

Aujourd'hui, notre société est confrontée à des impératifs d'inclusion sociale et de construction du vivre ensemble. Cela nécessite de déployer des voies et des moyens pour développer, valider et reconnaître les compétences nées de l'expérience.

Objectifs opérationnels

- Produire un **accompagnement** de 2 candidats vers une reconnaissance de compétences professionnelles
- **Réaliser la totalité d'un parcours de RAE** pendant le temps de la formation
- Produire tout ou partie de son portefeuille de compétences et **questionner sa posture d'accompagnateur**
- Connaître la dynamique d'**organisation apprenante** au sein de son collectif de travail

Objectifs généraux

- **Concevoir, construire et mettre en œuvre des dispositifs de reconnaissance et de développement de compétences** s'inspirant de la démarche Différent et Compétent.
- **Assurer le transfert méthodologique du dispositif Différent et Compétent** concernant la reconnaissance et le développement des compétences des personnes accompagnées (travailleurs, salariés, jeunes d'IMPRO) dans le respect de l'éthique de la démarche
- **Conduire des actions de reconnaissance des compétences** auprès des candidats de l'établissement du stagiaire en formation.
- **S'approprier et utiliser les concepts d'éducabilité et d'organisation apprenante** dans une démarche d'amélioration continue des pratiques professionnelles
- **Participer à la formalisation et au renforcement de l'éthique et des valeurs** du mouvement partenarial Différent et Compétent

Évaluation

Module 1

- Présentation de la formation du module 1 au module 5 (Formation-Action-Réflexion)
- Histoire et fondamentaux du dispositif créé par Différent et Compétent Réseau de sa genèse à son développement en région
- Le cadre réglementaire (égalité des droits et des chances, insertion professionnelle, inclusion...)

Module 2

- Notion de compétences
- Les 4 phases d'apprentissage selon MASLOW
- Les référentiels professionnels
- Le positionnement des candidats au regard du référentiel
- La note réflexive

Module 3

- Le dossier de RAE
- L'écoute active selon Carl ROGERS
- La verbalisation de l'activité avec la technique de l'entretien d'explicitation de Pierre VERMERSCH

- Le sentiment d'efficacité personnel selon Alberto BANDURA
- Les représentations métaphoriques

Module 4

- Préparer le jury : quel déroulement pour chaque modalité ?
- Le dossier de preuves sa finalisation (échéance et expédition)
- Les mises en perspectives : comment et dans quel but ?
- Notions de parcours : insertion, évolution...
- L'organisation apprenante (OA)

Module 5

- Étude des résultats de tous les travaux attendus
- Soutenir oralement la note réflexive
- Évaluation de la progression des stagiaires en formation (nouvelles acquisitions) au travers la rédaction d'un portefeuille de compétences
- Évaluation de la formation*

***Certificat professionnel** « Accompagnement de parcours de reconnaissance des acquis de l'expérience », délivré par Différent et Compétent Réseau.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Questionnements et mises en perspective, à l'aide de l'expérience des participants
- Exercices d'application
- Mises en situation et analyse de situations
- FOAD

A titre indicatif : 35 h de travail personnel (livret du stagiaire et note réflexive)

Fiche technique

Public visé :

Salariés et/ou stagiaires des établissements adhérents au dispositif Différent et Compétent étant au contact des publics bénéficiant de la reconnaissance des acquis de l'expérience

Modalités d'inscription :

Les inscriptions se font :

- soit auprès de votre collectif régional (coordonnées dans l'onglet "**collectifs**" sur le site internet)
- soit en ligne sur le site Différent et Compétent Réseau pour les personnes qui ont un accès (dans l'onglet "**manifestations**")

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation sont invitées à contacter Erica Pérochain (référente handicap au sein de l'organisme de formation) : e.perochain@differentetcompetent.org

L'organisme s'engage à adapter la formation aux situations et profils des personnes : contenu, accompagnement et suivi.

Nombre de participants recommandé :

2 personnes par établissement
15 personnes maximum par groupe

Durée de la formation :

5 x 2 jours (72 h en présentiel)
+ 2h de suivi individualisé + à titre indicatif,
un investissement de 40 h pratiques
+ 35 h de travail personnel

Prérequis :

Aucun

Horaires :

- Modules 1 à 4 : 9 h – 17 h
- Module 5 (certification) :
 - 1ère journée : 9 h – 18 h
 - 2ème journée : 8 h – 17 h

Lieux de formation : établissements du réseau Différent et Compétent (lieux adaptés aux personnes en situation de handicap)

Formateurs : 2 formateurs pour adultes, habilités par Différent et Compétent Réseau. Tous nos formateurs sont des praticiens de Différent et Compétent, connaissent le secteur d'activité des apprenants et participent aux mises à jour régulière du dispositif

Dates de la formation : (à définir)

- M1 :
- M2 :
- M3 :
- M4 :
- M5 :

Coûts pédagogiques : 1 450 €/stagiaire (tarifs 2021).

Formation Manager la RAE

Dispositif Différent et Compétent

Hier : le Décret n° 2009-565 du 20 mai 2009 relatif à la formation, à la démarche de reconnaissance des savoir-faire et des compétences et à la validation des acquis de l'expérience des travailleurs handicapés accueillis en établissements ou services d'aide par le travail.

Aujourd'hui : la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » apporte plusieurs évolutions dans le champ du handicap. L'emploi des personnes handicapées devient une priorité : rendre notre société plus inclusive et ouvrir 100 000 emplois aux personnes en situation de handicap. Savoir-faire, compétences, adaptabilité, performance seront attendus lors de l'embauche des personnes en situation de handicap. De fait, les travailleurs sociaux qui accompagnent ces personnes dans des activités professionnelles, ont de plus en plus besoin de techniques et outils d'évaluation des compétences acquises.

Objectifs opérationnels

- **Inscrire le dispositif dans la dynamique de son établissement**
 - S'approprier les ancrages du dispositif Différent et Compétent et les enjeux de la démarche
 - Définir les ingénieries stratégiques, organisationnelles et pédagogiques nécessaires à la mise en œuvre de la démarche et à sa pérennisation dans la structure
- **Coopérer en réseau apprenant**
 - S'approprier la démarche de reconnaissance sur les 3 modalités
 - Développer sa posture de valideur
 - Organiser des collaborations territoriales sur la RAE

Objectifs généraux

- Mettre en œuvre des dispositifs de reconnaissance et de développement de compétences s'inspirant de la démarche Différent et Compétent, dans le respect de l'éthique de la démarche
- Conduire des actions de reconnaissance des compétences auprès des candidats lors des entretiens de valorisation
- S'approprier et utiliser les concepts d'éducabilité et d'organisation apprenante dans une démarche d'amélioration continue des pratiques professionnelles
- Participer à la formalisation et au renforcement de l'éthique et des valeurs du mouvement partenarial Différent et Compétent

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Questionnements à partir de l'expérience des participants
- Exercices d'application
- Accompagnement de parcours de formation – suivi individualisé par le formateur référent et la coordination régionale
- Mise en œuvre progressive des acquisitions lors des participations aux entretiens de valorisation

Fiche technique

Public visé :

Salariés et/ou stagiaires des établissements adhérents au dispositif Différent et Compétent étant au contact des publics bénéficiant de la reconnaissance des acquis de l'expérience.

Modalités d'inscription :

Les inscriptions se font :

- soit auprès de votre collectif régional (coordonnées dans l'onglet "collectifs" sur le site internet)
- soit en ligne sur le site Différent et Compétent Réseau pour les personnes qui ont un accès (dans l'onglet "manifestations")

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation sont invitées à contacter Erica Pérochain (référente handicap au sein de l'organisme de formation) :
e.perochain@differentetcompetent.org

L'organisme s'engage à adapter la formation aux situations et profils des personnes : contenu, accompagnement et suivi.

Prérequis :

Aucun

Durée de la formation : 2 jours, soit 14h

Nombre de participants recommandé : 10 à 15 personnes par groupe

Dates de la formation : Dates à définir

Horaires : 9 h – 17 h

Lieux de formation : établissements du réseau Différent et Compétent (lieux adaptés aux personnes en situations de handicap)

Formateur : 1 formateur pour adultes, habilité par Différent et Compétent Réseau

Coûts pédagogiques : 260 €/stagiaire – convention à l'établissement

Formation modulaire à la correspondance dispositif Différent et Compétent

Dans un contexte de mutation du secteur médico-social, le réseau Différent et Compétent concourt à rendre visibles toutes les ingénieries et innovations de ses adhérents, liées à l'accompagnement par le travail.

Le dispositif Différent et Compétent offre une pluralité de parcours RAE, qui viennent répondre au droit à la reconnaissance des compétences et aux besoins singuliers des personnes qui s'y engagent.

La formation modulaire à la correspondance vient répondre à un enjeu de structuration institutionnelle et de qualité des accompagnements dans le travail, par l'animation du dispositif de Reconnaissance des acquis de l'expérience, pour créer un mouvement permanent d'organisation apprenante.

Fiche technique

Public visé :

Toute personne - débutant ou praticien confirmé dans le dispositif - qui se voit confiée l'animation du dispositif Différent et Compétent dans son organisation : cadre intermédiaire, chargé d'insertion, moniteur principal, coordinateur de projet, éducateurs, moniteur d'atelier...

Modalités d'inscription :

Les inscriptions se font :

- soit auprès de votre collectif régional (coordonnées dans l'onglet "collectifs" sur le site internet)
- soit en ligne sur le site Différent et Compétent Réseau pour les personnes qui ont un accès (dans l'onglet "manifestations")

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation sont invitées à contacter Erica Pérochain (référente handicap au sein de l'organisme de formation) : e.perochain@differentetcompetent.org
L'organisme s'engage à adapter la formation aux situations et profils des personnes : contenu, accompagnement et suivi

Nombre de participants recommandé : 12 personnes par groupe

Dates de la formation : Dates à définir

Horaires : 9 h – 17 h

Lieux de formation : établissements du réseau Différent et Compétent (lieux adaptés aux personnes en situation de handicap)

Formateur : 1 formateur pour adultes, habilité par Différent et Compétent Réseau + 1 coordonnateur régional

Coûts pédagogiques :

Coût/participant : 410 €

Non facturés : 3 h d'accompagnement sur site + 1 jour de retour d'expériences

Évaluation :

- Mise en oeuvre du projet
- Utilisation des outils
- Retours d'expériences

Prérequis : Aucun

Objectif généraux

- Accompagner la formalisation de la démarche de reconnaissance, afin qu'elle intègre les pratiques institutionnelles en animant la RAE dans la structure.
- Mettre en œuvre des dispositifs de reconnaissance et de développement de compétences s'inspirant de la démarche Différent et Compétent.
- Comprendre l'ingénierie organisationnelle de la formation – action
- Être appuis dans le déploiement de la RAE
- Être garant du transfert méthodologique du dispositif Différent et Compétent concernant la reconnaissance et le développement des compétences des personnes accompagnées (travailleurs, salariés, jeunes d'IMPRO) dans le respect de l'éthique de la démarche
- Assurer le suivi administratif des actions de reconnaissance des compétences auprès des acteurs de la RAE
- Participer à la formalisation et au renforcement de l'éthique et des valeurs du mouvement partenarial Différent et Compétent

Objectifs opérationnels

- Animer la RAE :
- Intégrer le sens de chaque étape du parcours RAE
- Outiller les accompagnateurs en fonction de leur besoin
- Formaliser la mise en œuvre de la démarche de manière coopérative
- Assurer la fonction d'acteur d'appui ou de correspondant

- Inscrire le dispositif dans la dynamique de son établissement
- Coopérer en réseau apprenant
- Participer aux collaborations territoriales sur la RAE

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et opérationnels
- Questionnements à partir de l'expérience des participants
- Réseau d'échange de pratiques
- Exercices d'appropriation
- Accompagnement de parcours de formation – suivi individualisé par le formateur référent et la coordination régionale
- Méthodologie de gestion de projets (planification, suivi des étapes par rdv téléphonique ou in situ...)

Contenu

- Le concept de reconnaissance
- La méthodologie de déclinaison des référentiels
- L'évaluation par la preuve, les 3 modalités de RAE
- Les 10 étapes du parcours RAE dans leurs dimensions philosophique, pédagogique et opérationnelle
- L'organisation du suivi sur l'opérationnalisation de la correspondance :
 - La gestion des parcours RAE sur le site Différent et Compétent
 - La gestion de projet et plan d'actions
- Développement d'outils en aide à l'organisation et l'animation de la RAE

Le Passeport Compétences : favoriser ses savoirs

L'enjeu de la formation est de développer la confiance et l'estime de soi des travailleurs dans leur capacité à entrer dans une dynamique de parcours.

Objectifs pédagogiques

- Définir la notion de compétences
- Savoir lister ses savoirs acquis dans le cadre professionnel
- Savoir comment mettre en avant ses compétences
- Savoir faire le lien avec le désir de formation et les besoins pour aller travailler dans le milieu ordinaire ou dans un autre secteur
- Se préparer à acquérir des compétences

Fiche technique

Public visé :

- Les travailleurs d'ESAT

Prérequis :

- Motivés pour entrer en formation
- Dans une dynamique d'insertion

Durée de la formation :

- 2 jours

Engagements et prise en charge :

- Prise en charge OPCO Santé

Nombre de participants :

- 10 participants maximum

Dates de la formation :

A définir

Horaires :

9h - 16h30

Lieux de formation : établissements du réseau Différent et Compétent

Intervenants : les formateurs du Réseau

Modalités pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et mises en situation
- Brainstorming, questionnement, verbalisation et mises en situation (jeux pédagogiques, jeux de rôle ...)
- Vidéos, diaporamas, photo langage ...
- Visite d'un atelier comme support d'observation et d'analyse
- Échanges de pratiques
-

Programme

Jour 1

- *Les trajectoires individuelles et la diversité des parcours personnels et professionnels : Se connaître pour se reconnaître*
- *Découvrir l'atelier comme lieu d'apprentissage et de développement des compétences*
- *Introduire à la notion de « compétences »*

Jour 2

- *Les composantes de la compétence : Construire une culture commune Nommer les savoirs, savoir-faire, savoir-être et savoir devenir*
- *Développer ses compétences tout au long de sa vie*
- *La notion de projet professionnel*

Le carnet de parcours et de compétences / Passeport



Les conditions générales de vente

Objet

Les présentes conditions générales s'appliquent à toutes les formations dispensées par Différent et Compétent Réseau. Le contenu, la forme, le prix ainsi que les dates de la formation sont définis dans le programme disponible sur l'écran d'inscription du site Différent et Compétent. Le contrat entre Différent et Compétent Réseau et l'établissement est constitué par la convention de formation signée des deux parties et les présentes conditions générales.

Procédures d'inscription

L'inscription du stagiaire se fait sur le site Différent et Compétent ou directement auprès de collectif régional concerné, au moins 30 jours avant le début du stage (sauf cas exceptionnel). L'inscription est considérée comme définitive à la réception de la convention de formation signée par l'établissement. Toute inscription implique l'acceptation des présentes conditions et le respect par le stagiaire du règlement intérieur du centre de formation.

Les participants recevront leur convocation, ainsi que leur livret d'accueil, dans les quinze jours avant le début de la formation.

Financement

La demande de prise en charge de votre action de formation doit être faite en amont du début de votre formation. Il est de votre responsabilité de vous assurer du bon traitement de votre dossier auprès de votre OPCO.

Tarifs

Les tarifs en vigueur sont ceux qui figurent sur notre programme de formation en cours au moment de votre inscription à la formation. Ils comprennent l'ensemble des frais de formation à l'exclusion de tous les autres frais. Différent et Compétent Réseau n'est pas soumis à la TVA.

Facturation et modalités de règlement

Les paiements doivent être effectués en euros (€) Selon les modalités de règlement de Différent et Compétent Réseau, tout retard de paiement fera l'objet d'une pénalité de 2 % par mois de retard ; il n'est pas prévu d'escompte en cas de paiement anticipé.

Convocation

Une lettre de convocation indiquant le lieu exact et les horaires de la formation sera adressée au participant par voie électronique (courriel). Différent et Compétent Réseau ne peut être tenu responsable de la non-réception de celle-ci par les destinataires. Il appartient donc au stagiaire de contacter Différent et Compétent Réseau s'il n'a pas connaissance de l'adresse du lieu de formation et des horaires dans les 15 jours précédant la première date en présence.

Attestation de formation

Les certificats de réalisation établis en conformité avec les feuilles d'émargement seront adressés à l'établissement par courriel avec la facture de solde de la formation.

Il est de la responsabilité de l'établissement de remettre l'attestation en main propre au stagiaire.

Les feuilles d'émargements de chaque module sont transmises par mail à la demande si le besoin est nécessaire avant la fin de la formation

Report et annulation par le centre de formation

Différent et Compétent Réseau se réserve le droit exceptionnel d'annuler ou de reporter une formation, lorsque le nombre de participants est jugé insuffisant. Cette annulation ou ce report seront clairement notifiés par mail à l'établissement et aux stagiaires en expliquant les raisons

Annulation, absence ou interruption de formation du stagiaire

L'annulation de l'inscription avant le début de la formation ne fait l'objet d'aucun frais.

En cas d'absence à un module, il est possible pour le stagiaire de rejoindre momentanément un autre groupe pour rattraper ce module. En cas d'abandon en cours de formation, la formation reste due en totalité, pour quelque cause que ce soit et fera l'objet d'une facturation.

Hébergement

L'hébergement n'est pas assuré par Différent et Compétent Réseau.

Propriété intellectuelle

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par Différent et Compétent Réseau pour assurer les formations ou remis aux Stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright.

Toute reproduction, modification ou divulgation à des tiers de tout ou partie de ces supports ou documents, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'accord préalable écrit Différent et Compétent Réseau.

Responsabilité

L'obligation souscrite par Différent et Compétent Réseau dans le cadre de ses formations est une obligation de moyens et non une obligation de résultats. Différent et Compétent Réseau en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à DCR, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de

DCR. Différent et Compétent Réseau ne pourra en aucun cas être tenu responsable si un dommage corporel intervient lors des exercices pratiques effectués au sein des formations et dont un stagiaire serait victime. De plus, Différent et Compétent Réseau ne sera pas responsable de tout dommage ou perte des objets et effets personnels apportés par les stagiaires.

Litiges

Les présentes conditions sont régies par la loi française. Tout litige relatif à leur interprétation ou à leur application sera de la compétence du Tribunal de Commerce de Paris, même en cas de pluralité des défendeurs.

Cession du droit d'image

Par le présent contrat, le stagiaire autorise l'utilisation de son image dans tous les contextes liés à la présentation ou promotion des formations au sein de Différent et Compétent Réseau. Le stagiaire reconnaît par ailleurs qu'il n'est lié à aucun contrat exclusif sur l'utilisation de son image ou de son nom.

En conséquence, le stagiaire autorise Différent et Compétent Réseau à fixer, reproduire, communiquer et modifier par tout moyen technique les photographies et films réalisés dans le cadre du présent contrat. Les photographies pourront être reproduites en partie ou en totalité sur tout support (papier, numérique, magnétique, tissu, plastique etc.) et intégrées à tout autre matériel (photographie, dessin, illustration, peinture, vidéo, animations etc.) connues et à venir.

Confidentialité

Tous les acteurs de la formation s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par Différent et Compétent réseau.

Le formateur de Différent et Compétent Réseau est tenu à une obligation de discrétion portant sur les informations et les documents dont il a connaissance à titre confidentiel, au cours du déroulement de sa mission.

Protection des données personnelles (RGPD)

Les informations demandées sont nécessaires à la réalisation de la prestation et pour des besoins de communication. Les données sont utilisées uniquement par Différent et Compétent Réseau Conformément à la loi « Informatique et libertés » n° 78-17 du 6 janvier 1978, tout stagiaire dispose d'un droit d'accès, de rectification des informations nominatives le concernant, et d'opposition à l'utilisation des données personnelles à des fins de prospection. Pour exercer ces droits, le stagiaire peut s'adresser à Différent et Compétent Réseau.



Le règlement intérieur

Article 1 - Objet

Le présent règlement intérieur a pour objet, conformément à la loi, de préciser les modalités de fonctionnement des formations, ainsi que les principales règles d'hygiène et de sécurité.

Article 2 – Application

Le présent règlement intérieur s'applique aux stagiaires dans le cadre d'une formation dispensée par Différent et Compétent Réseau dans les locaux des établissements du réseau Différent et Compétent (lieux adaptés aux personnes en situations de handicap).

Ainsi, le présent règlement intérieur ne se substitue pas à celui des établissements accueillant la formation. Le stagiaire s'engage également à respecter ce dernier.

Article 3 – Personnel assujetti

Le présent règlement intérieur est remis aux stagiaires avant la formation. Il s'applique à tous les stagiaires, qui doivent s'y conformer.

Article 4 – Hygiène et sécurité

Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant, en fonction de sa formation, les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur sur les lieux de stage, ainsi qu'en matière d'hygiène.

Article 5 – Consignes d'incendie

En matière d'incendie chacun se conformera aux consignes spécifiques de l'établissement où se déroule le stage.

Article 6 – Boissons alcoolisées et drogues

L'introduction ou la consommation de drogue ou de boissons alcoolisées dans les locaux mis à disposition est formellement interdite.

Article 7 – Interdiction de fumer et vapoter

Il est formellement interdit de fumer et de vapoter dans les locaux mis à disposition pour la formation et également à l'extérieur dans certains lieux (IME par exemple).

Article 8 – Horaires - Absence et retard

Les horaires de stage sont fixés par la convention de formation et portés à la connaissance des stagiaires à la réception de la convocation qui est accompagnée du programme de formation. Les stagiaires sont tenus de respecter les horaires de formation sous peine de l'application des dispositions suivantes :

- en cas d'absence ou de retard en formation, le stagiaire doit avertir son employeur et s'en justifier
- dans le cas où le stagiaire souhaite quitter les locaux avant l'heure de fin de formation prévue, il devra avertir le formateur.

Par ailleurs, les stagiaires sont tenus de signer la feuille d'émargement au fur et à mesure du déroulement de l'action de formation.

Article 9 – Tenue et comportement

Les stagiaires sont invités à se présenter en tenue vestimentaire correcte et à avoir un comportement garantissant le respect des règles élémentaires de savoir vivre et de savoir être

Article 10 – Téléphone

Les communications téléphoniques extérieures ne sont pas autorisées pendant le temps de formation, sauf cas d'urgence.

Article 11 – Sanctions

Tout manquement du stagiaire à l'une des prescriptions du présent règlement intérieur pourra faire l'objet d'une sanction. Selon la gravité du manquement constaté, la sanction pourra consister :

- en une première observation du formateur
- si nécessaire, en un avertissement ou d'une décision d'exclusion formalisée par écrit à l'employeur du stagiaire par la direction de Différent et Compétent Réseau

Article 12 : Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation sont invitées à contacter Erica Pérochain (référénte handicap au sein de l'organisme de formation) :

e.perochain@differentetcompetent.org

L'organisme s'engage à adapter la formation aux situations et profils des personnes : contenu, accompagnement et suivi.



Contact

Différent et Compétent Réseau
formation@differentetcompetent.org
02 99 04 09 67

Suivez-nous



www.differentetcompetent.org